

## LES DOCUMENTS DU FORUM CATHOLIQUE - JUILLET 2004 - NUMERO 24

[Retour au Forum](#)

# SORTIE DU GUIDE DE REDEMPTIONIS SACRAMENTUM

*Guide de Redemptionis Sacramentum, L'Homme Nouveau/Téqui, 2004, 106 p. Prix : 8,50€*

Cette brochure d'une centaine de pages est désormais disponible pour aider les laïcs à mieux connaître la dernière instruction sur la liturgie et à savoir l'utiliser. Ce livre propose plusieurs documents officiels puis des commentaires par des personnalités compétentes.



Pour en assurer une plus large diffusion, l'*Homme Nouveau* s'est associé aux éditions *Tequi*. Mais pour aider l'*Homme Nouveau*, artisan de ce travail, il est préférable de passer commande de ce *Guide* directement à la librairie.

LIBRAIRIE DE L'HOMME NOUVEAU 10 rue Rosenwald 75015 Paris

Tél. 01 53 68 99 78 - Fax. 01 45 32 10 84 - Courriel : [librairie@hommenuveau.fr](mailto:librairie@hommenuveau.fr)

Nous publions ci-dessous un extrait de l'Introduction au *Guide de Redemptionis Sacramentum* avec l'aimable autorisation des Éditions de l'Homme Nouveau. Cette introduction a été composée par [Monsieur l'abbé Christian Laffargue](#).

"(...) Après la lecture et l'étude d'un document du magistère qui touche si intimement l'être du prêtre (le sacerdoce, le sacrifice de la Messe, le corps et le sang du Christ) on ne peut que se réjouir et essayer, pour notre part, d'être encore plus fidèles et aimantsâ€¹

Cependant, comment oublier l'histoire de l'Eglise depuis quarante ans, la crise destructrice qui a visé justement et notamment le prêtre, la Messe, la sainte Eucharistie ? Et comment ne pas voir qu'aujourd'hui encore et tous les jours, malgré certaines améliorations, un meilleur climat, c'est toujours le prêtre, la Messe, la sainte Eucharistie qui sont atteints ! Si les abus sont moins choquants et moins visibles, ils ont comme pénétré les mentalités des prêtres et des fidèles, encourageant les claires mises au point de *Redemptionis sacramentum*.

Les abus, scandales et déviations graves, touchant la Foi et le trésor même que le Christ a confié à son Eglise, signalés en détail dans l'Instruction romaine de mars 2004, depuis quand règnent-ils et pourquoi avoir attendu si longtemps pour les désigner et les confondre? Le mal est fait. Combien de fidèles et de prêtres ont perdu depuis un demi-siècle la Foi et la grâce (d'une certaine manière, Dieu en jugera) parce qu'ils n'ont plus discerné le corps et le sang du Christ (1 Co 11,28-29), parce que le Catéchisme qui le rappelait clairement n'est paru qu'en 1992. Même aujourd'hui, il n'est pas connu des fidèles, il n'est pas cité par les pasteurs, il n'est pas recommandé par les évêques qui n'en ont pas fait la base des catéchismes de leurs diocèses, laissant à des "parcours" équivoques de continuer à développer ce que l'Instruction romaine regrette ou récuse sur la Messe, la présence réelle, la tenue des prêtres notamment.

Combien de séminaristes, de prêtres, de familles authentiquement catholiques sont entrés en dissidence ou plutôt: ont été poussés à la dissidence, exaspérés et scandalisés par ce qu'ils voyaient et subissaient dans les paroisses, dans les messes.

Leurs prêtres, leurs évêques se sont moqués d'eux, les ont rejetés, méprisés et Rome ne disait rien!

Cette instruction est belle et réconfortante; elle peut et doit rendre confiance à ceux qui assistent à une crise qui ne finit pas. Mais sera-t-elle reçue, diffusée, appliquée ? Qu'en feront les pasteurs des diocèses interpellés dans le document (chap. I et VIII) ? Eux qui transgressent si facilement et depuis longtemps ce que la Congrégation a rappelé ? Et il est bien dommage aussi que le document ne soit pas paru avant les visites *ad limina* des évêques français.

Comment et par qui est enseignée et célébrée la liturgie dans les séminaires ? Va-t-il y avoir des changements qui s'imposent dans l'obéissance au magistère romain ? Beaucoup pensent que, depuis quelques années, la situation est meilleure, qu'il y a un renouveau. Oui certes, l'Eglise est l'Eglise et ne peut mourir. On s'efforce à le croire, on veut le croire pour ne plus avoir trop à en souffrir! Mais c'est dans un grand diocèse français que les jeunes prêtres ordonnés reçus par le Conseil du presbyterium, en mars 99, ont vu un grand nombre de prêtres concélébrer en civil, dont les vicaires-généraux, l'évêque présidant la célébration! Et en 2004, de la même manière, l'évêque en étole et un grand nombre de prêtres concélébrants en civil! Vont-ils appliquer l'Instruction et donner des directives dans ce sens ? Eux qui considèrent tout cela comme "des détails"!

On croit aujourd'hui, c'est le religieusement-correct du moment, qu'il suffit d'avoir la Foi catholique et romaine et de s'y conformer. Et c'est vrai, qu'en cette matière, de grands et réels progrès ont été faits, surtout avec les jeunes générations. Mais on considère, par crainte psychologique, par ignorance, par peur "de l'opinion", des groupes de pression, détachée du domaine de la Foi, que la Liturgie est un sujet tabou. L'important serait d'avoir la Foi sur l'essentiel, quant au reste (qui est pourtant l'expression exacte de cette Foi et ce qui va être transmis aux fidèles) on fera "ce qui se fait" là où on est. On s'habille comme les autres s'habillent, on copie les mêmes gestes, les mêmes modes (comme, par exemple, de confondre en un seul geste consécration et élévation). **OU** les mêmes modes de célébrer.

Peut-être, et sûrement, le prêtre honnête dans son cœur et dans sa vie aura la vraie foi sur la Messe, la sainte Eucharistie, le sacerdoce. Mais extérieurement il en réduira au minimum la manifestation: dans la liturgie en particulier, dans l'habillement. Non, tout est important et tout se tient. Si l'Eglise se prive de ses moyens premiers d'évangélisation: la liturgie, le catéchisme, les écoles et les médias, aucun redressement, aucun renouveau ne sera possible. Nous continuerons, en France en particulier à nous enfoncer et à disparaître inexorablement.

□lors ceux qui, prêtres et fidèles, suivent fidèlement "ce que dit Rome", sont instinctivement mal vus, des évêques surtout. Ils sont suspects. Ils troublent le consensus. On les met de côté avec plus ou moins de compassion et on les marginalise sans jamais aborder en face ces questions .

Que deviendront ces documents? Voyez le "Directoire pour le ministère et la vie des prêtres" de la Congrégation du Clergé publié le Jeudi-saint 1994; dix ans! Il y avait déjà "le respect des normes liturgiques" (n°64) et, juste après (n°66) l'obligation de porter l'habit ecclésiastique qui interdisait l'habit civil. Et par "habit" l'Eglise ne le réduisait pas au signe distinctif ou au col en celluloïd sur chemise claire la plus invisible possible! Il y avait eu une polémique, Rome avait confirmé que le texte était bien normatif! Que voyez-vous depuis ? Même des évêques et récemment nommés sont en civil ! On ne leur a rien dit ? Ni le nonce, ni la congrégation des Evêques ou

celle du Clergé ? Voyez le problème des traductions. Le 28 mars 2001, la même Congrégation a publié un long document de 133 articles sur les traductions en langues vernaculaires des "livres de la Liturgie romaine" (D.C. du 15 juillet 2001, pp.684 à 703). Elle donnait cinq ans aux présidents des Conférences des évêques et aux Supérieurs religieux pour un premier rapport (n°132). Qu'en est-il, qu'en sera-t-il ?

Une dernière remarque: l'Instruction ne parle pas des abus des obstacles qu'on met aux prêtres qui veulent célébrer leur Messe quotidienne sans être obligés de concélébrer à une heure imposée (CIC, canon 902), même à Rome!

Et un regret: malgré la liberté de recevoir la sainte Communion sur la langue (plutôt que "dans la bouche") et à genoux, je regrette beaucoup que les autorités romaines n'aient pas osé revenir clairement sur la faculté donnée (ou imposée par les prêtres et les évêques sans autorisation romaine) de recevoir la communion dans la main. Depuis qu'elle s'est répandue, cette manière n'a apporté aucune amélioration sur l'ancienne tradition: ni théologique, ni pratique. Depuis le temps qu'elle a été comme imposée on n'a pas vu se développer de façon notable la foi en la présence réelle et substantielle, le sens du sacré, l'amour de Dieu et la diminution des sacrilèges, mais au contraire, dans les paroisses en tout cas, la banalisation de l'Eucharistie traitée comme du pain ordinaire auquel on la fait ressembler (couleur, consistance, etc.).

Bien-sûr, ici comme ailleurs, c'est dans l'Espérance théologique que nous recevons du Magistère romain ces documents, acceptant d'avance d'offrir encore et toujours un peu de notre corps et de notre sang pour que la Rédemption du Christ notre Sauveur puisse se répandre et porter du fruit dans le Sacrifice perpétué sur les autels. Que la divine Liturgie rayonne à nouveau et porte enfin et toujours ses fruits de gloire pour l'Eglise et le monde d'aujourd'hui!

### **Les filles enfants de chair**

Dès la présentation de l'Instruction Redemptionis sacramentum le 23 avril 2004, un communiqué de l'F.P. repris aussitôt par le quotidien La Croix (édition du 24 avril) titrait: "les filles ou les femmes peuvent être admises au service de l'autel". En réalité, le n°47 de l'Instruction précise qu'elles peuvent l'être au jugement de l'évêque diocésain; dans ce cas, il faut suivre les normes établies à ce sujet. (note 122). Que dit la note ? Que chaque évêque prend la décision de le permettre, s'il le juge bon (s'il ne dit rien, c'est que la permission n'est pas donnée dans son diocèse). C'est une décision personnelle qui peut être autre que celle que pourraient donner d'autres évêques. Ce sont, de toutes façons, des fonctions temporaires qui ne peuvent être revendiquées comme des droits. L'autorisation éventuelle d'un évêque ne peut obliger les prêtres de son diocèse à faire appel à des femmes ou à des filles pour le service de l'autel puisqu'il sera toujours très opportun de suivre la noble tradition du service de l'autel confié à de jeunes garçons, source de vocations sacerdotales (Lettre de la congrégation aux présidents des Conférences des évêques du 15 mars 1994, n°2). Dans sa Lettre aux prêtres du Jeudi-saint 2004 le Pape Jean-Paul II parle à six reprises "des servants d'autel" uniquement masculins (n°5).

### **abbé Christian LAFFARGUE**



*L'abbé Christian Laffargue est prêtre du diocèse de Belley-Ars depuis 1997. Ordonné par Mgr Lefebvre à Écône le 29 juin 1979, il quitte la Fraternité Saint-Pie X en juin 1988. Membre fondateur de la Fraternité Saint-Pierre, il la quitte en 1997 pour être incardiné dans le diocèse de Belley-Ars. Curé de trois paroisses rurales près de Belley-Ars, il assure les*

*confessions. Il raconte son itinéraire où la question liturgique occupe une grande place dans un livre paru chez Fayard en 1999 : Pour l'amour de l'Église. L'abbé Laffargue est également le secrétaire de l'Association Lumen Gentium (78A rue de Sèvres, 75341 Paris Cedex 07).*

***Reproduction non autorisée***

[Retour au Forum](#)